



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

liaisons aériennes avec Wallis-et-Futuna

Question au Gouvernement n° 1505

Texte de la question

LIAISONS AÉRIENNES AVEC WALLIS-ET-FUTUNA

M. le président. La parole est à M. Sylvain Brial.

M. Sylvain Brial. Le groupe Libertés et territoires s'associe à l'hommage rendu aux victimes des événements de Strasbourg et assure les familles qu'il partage leur douleur.

Ma question s'adresse à Mme la ministre des outre-mer. Les Français ne peuvent plus assumer le coût de leurs déplacements, en métropole comme en outre-mer. Les Wallisiens, et plus encore les Futuniens, ne peuvent plus aller et venir hors de leurs territoires. Pour sortir de Futuna, les habitants sont obligés de se rendre à Wallis en empruntant un avion qui transporte moins de dix passagers par vol. Pour recevoir du fret, il faut attendre, au mieux, cinq à sept jours.

Le problème n'est pas seulement local, il est aussi international. Il n'y a aucune fiabilité des vols, ni aucune continuité dans les conditions de voyage : les horaires des vols ne permettent pas d'attraper les correspondances à Fidji, hub international. Il n'est pas possible de sortir moins de cinq jours du territoire. Le problème se pose particulièrement pour le trajet vers la métropole, du fait de l'impossibilité de faire jouer une quelconque concurrence. Le voyage coûte 3 500 euros en passant par Nouméa contre 2 200 euros via Los Angeles. Il n'y a sans doute pas de place pour plusieurs compagnies, mais les services de l'État, l'aviation civile et la direction générale des outre-mer, ont négocié et attribué cette mission de service public qui est subventionnée.

Dans ces conditions, madame la ministre, que signifie le concept de continuité territoriale ? Pourquoi ce rejet de toute intégration régionale ? Pourquoi rien n'est fait pour permettre aux trois territoires français du Pacifique de correspondre ? Depuis l'attribution du marché, le service ne cesse de se dégrader et les prix d'augmenter. Mes compatriotes viennent de plus en plus en métropole : sont-ils des Français à part entière ? Chez nous aussi la colère gronde. Il est plus que temps de répondre à leurs attentes. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LT et UDI-Agir.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Annick Girardin, ministre des outre-mer. Monsieur le député, vous avez raison, les liaisons aériennes avec Wallis-et-Futuna sont aujourd'hui insatisfaisantes, trop chères et trop peu nombreuses. Toutefois, je ne peux pas vous laisser dire que nous n'avons rien fait à ce sujet.

Vous le savez, depuis dix-huit mois, depuis que j'occupe ma fonction, nous avons lancé une nouvelle délégation de service public avec la collectivité. Nous avons en la matière de grandes ambitions, en particulier celle de

proposer un nouveau modèle qui pense Wallis-et-Futuna dans son bassin, et qui n'écarte pas le hub régional des Fidji.

La délégation de service public actuelle n'est certes pas entièrement satisfaisante, même si nous avons mis des moyens supplémentaires : le ministère des outre-mer a ajouté 8 millions d'euros pour faire face aux difficultés. Nous ne pouvions pas mettre fin à un système qui fonctionnait depuis longtemps sans proposer un nouveau modèle. J'ai donc pris la précaution de proposer un avenant à cette délégation de service public, qui prendra effet en 2020. Cela nous laisse un an pour faire mieux.

Avec Mme Élisabeth Borne, ministre chargée des transports, nous ferons en sorte de désigner une mission pour penser différemment le modèle, tant du point de vue aérien que maritime, de manière à donner au développement des transports de Wallis-et-Futuna une cohérence. Ils doivent être moins chers et plus fréquents, permettre de voyager dans la région et de rejoindre la métropole à un coût moindre qu'actuellement. Vous serez associé à ces travaux, comme l'ensemble des élus de Wallis-et-Futuna. Je me suis engagée il y a dix-huit mois à faire mieux et plus pour les petits territoires souvent oubliés ; je serai au rendez-vous.
(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [M. Sylvain Brial](#)

Circonscription : Wallis-et-Futuna (1^{re} circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1505

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [13 décembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 décembre 2018](#)